



Bulletin municipal n°3

Décembre 2021



*Bonnes fêtes de
fin d'année !*



1. LE MOT DU MAIRE



**CHERES MAGALASSIENNES,
CHERS MAGALASSIENS**

Nous voici à nouveau aux portes de l'hiver.

Dans quelques jours nous fêterons la St Jean d'hiver, jour le plus court de l'année. Suivront immédiatement Noël et le jour de l'an, avec la fameuse trêve des confiseurs, période charnière où l'on se prépare à quitter l'année en cours pour entrer dans la nouvelle.

En cours d'année St Jean se fête deux fois ...

La première, au solstice d'été le 21 Juin jour le plus long de l'année ; les emblématiques festivités accompagnées du fameux feu de la St Jean.

ST Jean d'été est le point de départ des jours décroissants ; la nature parée, de sa plus belle tunique composée de fleurs et de feuillage, explosera et répandra la graine nécessaire à la vie puis, petit à petit, s'endormira et se dépouillera de son feuillage.

La seconde, le 22 décembre, jour le plus court de l'année est St Jean d'hiver, St Jean le baptiste en est l'emblème. C'est le renouveau, il est le point de départ des jours qui vont croissant, la nature, débarrassée de son feuillage se prépare à rayonner à nouveau dès le printemps. Une renaissance continue.

Symboliquement ces deux passages, décroissance pour l'un et renouveau pour l'autre sont indissociables et marquent tout au cours de notre existence le rythme immuable de la terre, de notre passage sur terre, intégré dans le système solaire.

Les anciens nous ont laissé en héritage un emblème fort des deux St Jean. Il représente deux visages reliés par leur nuque (un vieillard et un enfant), cycle immuable de la vie. Faisons confiance à celui-ci : la nature sort toujours vainqueur.

Ce virus qui empoisonne notre vie, nous le ferons plier !!!

Armé du courage qui nous anime, persévérant, nous continuons à vivre comme le fait la nature en attendant les jours meilleurs.

Tous ensemble nous affrontons cette épreuve avec détermination, on s'adapte, notre force intérieure est réelle, le village se serre les coudes.

Il ne se passe pas un jour sans qu'un élu, un employé communal ou un habitant ne m'émerveille par son courage. Bravo à vous tous, cette épreuve nous fait réaliser à quel point nous sommes résistants.

Nous continuons, nous persévérons, nous suivons les précautions prescrites par notre gouvernement ; les gestes et attitudes barrières sont toujours de rigueur. A aucun moment nous devons nous mettre en danger.

ETRE UN EXEMPLE POUR NOS ENFANTS EST INDISPENSABLE

Avec cette cinquième vague, nous devons persister et suivre les consignes prescrites. Nous sommes dans l'obligation, à notre plus grand regret, de fermer les salles communales qui devaient accueillir les cérémonies festives de fin d'année, jusqu'au 10 janvier.

C'est ainsi que sont reportées, les cérémonies suivantes que la Ville allait organiser :

- . Soirée de fin d'année avec le personnel communal*
- . Soirée avec les nouveaux arrivants*
- . Soirée avec nos aînés et nos associations*

Le marché de Noël, en plein air, sera maintenu ; et la patinoire sera installée.

En cette fin d'année si particulière et après 18 mois de mandat, vos élus ainsi que le personnel communal mettent tout en œuvre pour vous satisfaire au mieux. Propreté, fleurissement, disponibilité, gestion des écoles et du personnel, sécurité, travaux de voirie, animations, relation avec les associations, établissement des dossiers de demande de subventions, préparation du déplacement de l'école élémentaire, aide aux médecins, accompagnement des personnes dans le besoin, installation de la nouvelle maison de retraite, ...

Vous découvrirez le détail dans les pages suivantes.

Nous sommes conscients du travail à accomplir pour la réalisation du programme que vous avez soutenu.

Grâce à toute l'équipe compétente et motivée nous maintenons le cap et réaliserons nos promesses électorales.

Nos pensées vont aussi à vous tous, associations, salariés, enseignants, professions libérales, viticulteurs, commerçants, artisans, et retraités.

L'équipe se joint à moi et vous souhaite le meilleur pour l'avenir.

Passez de très bonnes fêtes de fin d'année !

Cordialement,

Votre Maire, Jean-Pierre SIMO-CAZENAVE



2. SOMMAIRE

- ❧ 1. MOT DU MAIRE
- ❧ 2. SOMMAIRE
- ❧ 3. PRINCIPAUX TRAVAUX ENTREPRIS DANS LE VILLAGE
- ❧ 4. BILANS DU TRAVAIL DES COMMISSIONS
- ❧ 5. VIE PRATIQUE
- ❧ 6. INFORMATIONS
- ❧ 7. TRIBUNES LIBRES



Directeurs de la publication : Pascal TRAMPARULO, Patricia SIMO-CAZENAVE et Adeline CADENA

Photos et illustrations : Mairie de Magalas (Pierre SAUVY) - Imprimeur CréaPub

Bulletin municipal entièrement réalisé par les élus et le personnel communal.

Imprimé en décembre 2021 à 1800 exemplaires et diffusé aux habitants de la commune de Magalas.

3. PRINCIPAUX TRAVAUX ENTREPRIS DANS LE VILLAGE

Travaux effectués par les différentes commissions en collaboration avec le personnel communal depuis le mois d'avril :

- *Fleurissement du village dans les artères principales, Croix de la Mission ... , etc*
- *Nettoyage régulier du village, des lotissements et du cimetière avec arrachage des herbes folles ;*
- *Remise en état des chemins communaux et préparation des voies pour les vendanges ;*
- *Taille des arbres ;*
- *Mise en place des bacs à fleurs ;*
- *Préparation du local des restos du cœur ;*
- *Entretien régulier des ronds-points du village ;*
- *Aménagement du local de la pétanque (travaux de maçonnerie) ; et du tennis (en cours) ;*
- *Travaux rue de la Cité (en cours) ;*
- *Travaux rue de l'Egalité (en cours) ;*
- *Déplacement du poteau électrique et remise en état du réseau pluvial au carrefour de l'avenue de la Gare et de la rue de l'Egalité ;*
- *Remise en état du réseau pluvial au rond-point du Pressoir (chemin de la Montagne) ;*
- *Préparation des locaux pour la rentrée scolaire des deux écoles maternelle et élémentaire ;*
- *Réorganisation du personnel œuvrant dans le cadre du Périscolaire afin de nous adapter aux nouvelles exigences des normes d'hygiène imposées par la Préfecture et souvent modifiées en fonction de la situation sanitaire ;*
- *Mise en place d'une action communale et intercommunale pour permettre au milieu médical de s'organiser en attendant la maison médicale (installation de 2 algécos) ;*
- *Accompagnement de la structure privée pour le déplacement de la maison de retraite ;*
- *Soutien continu à la pharmacie Faubert avec le prêt du barnum pour effectuer les tests COVID-19 ;*
- *Mise en place de caméras de vidéo protection supplémentaires ;*
- *Renforcement des forces de police ;*
- *Aboutissement de la mise en place de la maîtrise d'oeuvre pour la construction de la nouvelle école élémentaire ;*
- *Demandes de subventions auprès de l'Etat, du Département et de la Région :*
 - Pour la réhabilitation de friches industrielles (en cours) ;*
 - Pour la construction de l'école élémentaire (en cours) ;*
 - Pour le Pumptrack (reçu) ;*
 - Pour la remise en état de la salle de sport Coste Rouge (reçu) ;*
 - Pour le chauffage et la sono à l'Eglise (reçu) ;*
- *Préparation exécution des actions du CCAS ;*
- *Préparation des festivités de fin d'année ;*

4. BILANS DU TRAVAIL DES COMMISSIONS

A/ COMMISSION GRANDS TRAVAUX

(sous contrôle des Commissions des finances, de l'urbanisme et du Directeur Général des Services)

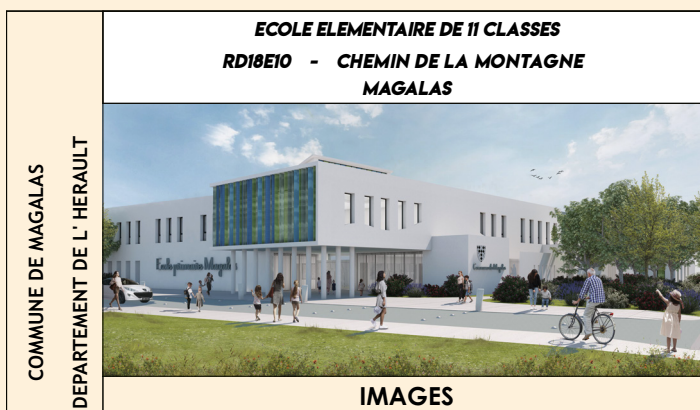
UNE NOUVELLE ECOLE POUR NOS ENFANTS...

Comme promis dans notre programme électoral longuement réfléchi, ce projet a été validé par le résultat du vote aux élections municipales.

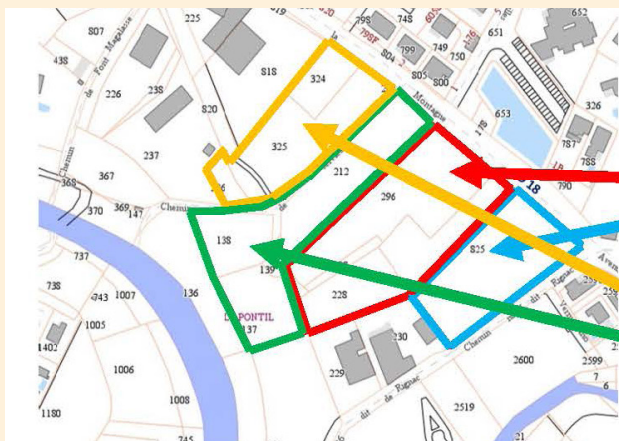
Nous nous sommes mis au travail dès le lendemain de notre élection.

Nous vous informons que le permis de construire de la nouvelle école a été déposé à la date du 8 décembre 2021, **démarche indispensable pour les demandes de subventions.**

Ce projet est le résultat de nombreuses réunions préparatoires en concertation avec les enseignants, les employés communaux du périscolaire, les parents d'élèves et la commission grands travaux.



Libérer la Promenade de tous ces véhicules est important et urgent.



La future école élémentaire

Le nouvel EHPAD

Le lotissement communal

Les aménagements paysagers

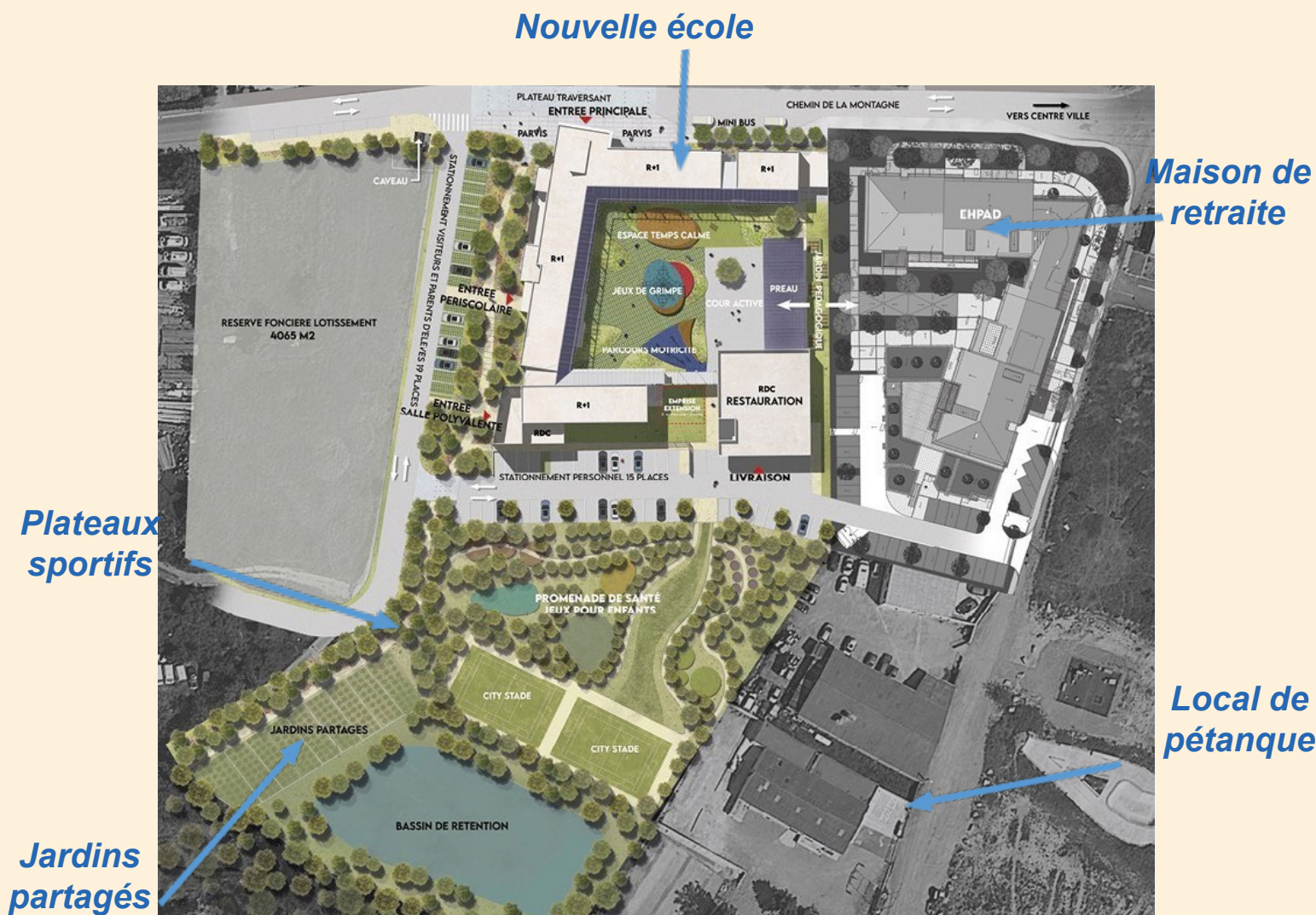
Nous sommes sur l'emprise foncière de l'ancienne cave coopérative, étendue à d'autres terrains en friche situés entre le chemin de la montagne et le Libron.

L'aménagement d'ensemble comprend :

- la construction de l'**Ecole Elémentaire** jouxtant la construction de la nouvelle **Maison de Retraite** (projet privé) **A noter que c'est la première fois en Occitanie que se bâtit en même temps et en parfaite cohérence un ensemble intergénérationnel de ce type.**

- la réalisation d'un **lotissement communal**, dont la vente des parcelles, destinées aux primo-accédants, soutiendra financièrement le projet d'école,

- un **aménagement paysager** le long du **Libron** de plus de 4 000 m² pour requalifier la ripisylve et réaliser des espaces de promenade, des jardins partagés et un plateau sportif.



L'ensemble réalisé couvrira une surface de 10 200 m2.

L'école, pour sa part, couvrira une surface de 6 367 m2, dont 2 133 m2 construits.

La nouvelle école élémentaire est dimensionnée aux 11 classes de l'école actuelle avec une extension prévue de deux classes supplémentaires pour s'adapter à l'évolution démographique (source DGFP).

La nouvelle école comprend six pôles :

- Un **pôle enseignement et locaux associés** comprenant les salles de classe, une salle ULIS, une salle RASED, une salle polyvalente, une bibliothèque, une salle d'informatique, une salle d'activités partagées ainsi que les sanitaires des élèves et divers locaux d'accompagnement.
- Un **pôle accueil de loisirs périscolaires** avec 2 salles de loisirs périscolaires, des locaux de rangement du matériel, un bureau, un local vestiaire pour le personnel et des sanitaires.
- Un **restaurant scolaire** avec 3 Salles de 36 élèves pour délivrer des repas sur deux services et comprenant un office de remise en température, une laverie et divers locaux d'accompagnement. Les repas seront préparés par la cuisine de l'EHPAD mitoyen et seront amenés en liaison froide jusqu'à l'office pour être réchauffés.
- Un **pôle administration et service** avec un bureau de direction, la salle des maîtres, le bureau du psychologue.
- Des **espaces bâtis extérieurs** à fonction de coursives de desserte, de préau, d'abris vélos, d'auvents pour protéger les entrées, etc.
- Des **locaux techniques** qui seront dimensionnés et répartis sur l'ensemble bâti.

B/ COMMISSION URBANISME

La maison de retraite et l'école seront opérationnels en 2023.

La Promenade, ainsi libérée, pourra être réaménagée en espace de rencontre et de détente où petits et grands pourront se côtoyer.

Notre Promenade va renaître de ses cendres, tel un phénix !

RAPPEL IMPORTANT :

Si vous envisagez de construire une dépendance sur votre terrain, ou si vous réfléchissez à un agrandissement de votre maison ou à la transformation d'un garage, etc...

**Nous vous rappelons qu'il est IMPERATIF de vous rapprocher du Service Urbanisme de la Mairie, pour éviter toute infraction !
MERCI !**



C/ COMMISSION «SECURITÉ»

La motivation de l'ensemble du personnel de la police municipale est l'élément clef de la réussite d'un service.

Pour ce faire l'équipe municipale encourage la prise d'initiative et cible avec intérêt les compétences du personnel.

Le commandement et responsable de ce service, est réalisé en collaboration étroite avec la commission sécurité municipale. Les problèmes récurrents de sécurité sur l'ensemble du village sont étudiés avec attention.

L'ensemble du personnel a la charge de faire remonter le ressenti des administrés.

Ils s'attachent à connaître les doléances des administrés, afin d'affiner les horaires et secteurs des patrouilles.

Disposant à présent de nouveaux équipements : caméras, véhicule, armement, formations etc, ce service opérationnel intervient dans diverses situations, en collaboration directe avec les services de la Gendarmerie.



D/ COMMISSION FESTIVITES, CULTURE ET MONDE ASSOCIATIF

L'année 2021, conditionnée par le Cov 19 ne nous a pas permis de réaliser tous nos projets.

Quelques dates ont pu être maintenues pour le plus grand plaisir de tous :

- . Le «**marché du terroir**» le 16 mai
- . Le **spectacle de l'école de musique** le 11 juin
- . La **fête de la musique** le 21 juin sur la promenade
- . La **remise des «Képis Blancs»** le 22 juin ; Magalas a vu son cœur de ville vibrer au rythme de la marche en cadence des légionnaires
- . La **traversée du Tour de France** cycliste le 9 juillet
- . La mise en place des «**Mardis Musicaux**» **durant les deux mois d'été** : différents groupes ou sonorités variés se sont succédés sur la Place Neuve.
- . Le **forum des associations** le 4 septembre a regroupé un grand nombre de participants. Plusieurs associations étaient présentes pour faire découvrir leurs activités.
- . Les «**journées du patrimoine**» du 19 septembre ont permis de faire connaître la Menuiserie Gay ainsi que la chapelle Sainte-Croix
- . Le **Téléthon** le 4 décembre a été le centre de multiples activités ... tous se sont mobilisés pour la bonne cause !

A vos agendas

- **Vendredi 17 décembre à partir de 17h30 : inauguration de la patinoire** démonstration de patinage artistique par les enfants de l'école de patinage de Narbonne.

Durant les vacances de Noël (jusqu'au 29 décembre), la Promenade sera le lieu d'amusement et de jeux, en plus de la patinoire : 2 structures gonflables, pêche aux canards, tir, ...

Les tickets pour la patinoire seront en pré-vente à la Mairie : 1€ les 30 mn.

- **Chants de Noël par la chorale Vocalise** le 18 décembre à 18h en l'Eglise St Laurent. Pass sanitaire et masque obligatoires.

- **Marché de Noël** le 19 décembre de 10h à 17h sur la Promenade. Pass sanitaire et masque obligatoires.

- Les **Voeux et le repas des Aînés** vont dépendre des directives de la Préfecture (nous ne manquerons pas de vous tenir informés.)



E/ COMMISSION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE

L'équipe du périscolaire est avant tout composée d'animateurs impliqués et sans cesse réactifs aux multiples changements et aménagements dûs à la Covid et ses exigences préfectorales très strictes.

Cette équipe, ainsi que leurs deux directeurs, toujours volontaires, méritent toute notre reconnaissance.

Les services administratifs, très impliqués également, ont garanti la cohésion du périscolaire.



Depuis août, de multiples réunions se sont succédées, en collaboration avec les partenaires intervenant auprès des enfants pour une continuité pédagogique et sécuritaire optimum : parents d'élèves, professeurs, directeurs de structure, enfants délégués de classe, animateurs et encadrants, agents d'entretien, police municipale

Sans l'écoute, les conseils de Monsieur le Maire et Monsieur le Directeur Général des Services notre commission ne pourrait s'épanouir pour le bien de nos enfants. comme elle le fait. Sans oublier bien sûr les autres services municipaux qui œuvrent dans l'ombre sans ménager leurs efforts.

Dans un esprit d'équipe, la commission scolaire est fière de pouvoir participer à tout cela.

F/ COMMISSION ASSOCIATIONS

Malgré la crise sanitaire les associations ont repris progressivement leurs activités.

Monsieur le Maire et la commission des associations tiennent à vous remercier pour l'excellent travail que chacun d'entre vous a effectué dans vos associations respectives.

Nous parlons bien sûr des présidentes et présidents ainsi que tous les membres du bureau et adhérents.

Nous avons été à votre écoute, nous vous avons accompagnés du mieux que possible dans vos activités sportives, culturelles ou sociales.

Les élus participent aux réunions et manifestations de chaque association. Nous avons pu apprécier votre dévouement et votre implication

Nous espérons que l'année 2022 soit profitable à tous. La commission association reste à votre disposition.



G/ COMMISSION DU CCAS

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) développe une action de proximité en faveur des magalassiens rencontrant des difficultés sociales.

Ils peuvent trouver informations, conseils et accompagnement social. L'action du CCAS est aussi tournée vers les personnes âgées, en effet nous avons mis en place des bons cadeaux pour nos aînés qui ont été extrêmement appréciés.

Nous les renouvelons cette année.

Le CCAS a aussi vocation d'orienter les personnes en demande vers des assistantes sociales, la Maisons des services , ce que nous nous attachons à faire dans la discrétion tout au long de l'année.

L'accompagnement de la structure des «Restos du Coeur» de Magalas fait partie de notre action.



La Maison des Services

Depuis janvier, la navette (aux normes PMR) de la maison des services accompagne les personnes âgées ou à mobilité réduite qui en font la demande (RDV médicaux, vaccination ou courses utiles).

Pierre TOUZET, gestionnaire de la maison des services, secondé par la secrétaire de la Police Municipale, vous accueillent tous les matins en semaine dans les locaux situés sur la Place Neuve (à côté de la Police Municipale).

H/ COMMISSION PATRIMOINE ENVIRONNEMENT – AGRICULTURE

La commission Patrimoine œuvre sur un nouveau parcours du cœur historique de la commune, et des panneaux signalétiques, pour mettre en valeur différents points du petit Patrimoine, nous travaillons également sur une thématique pour rendre ce parcours intéressant et ludique auprès du jeune public.



I/ COMMISSION COMMUNICATION

Page Facebook



Elle compte actuellement plus de 1000 abonnés, on vous invite, si vous ne l'avez pas déjà fait, à aimer notre page :

<https://www.facebook.com/CommunedeMagalas>

5. VIE PRATIQUE

Les numéros utiles :

- La mairie : 04 67 36 20 19
- La police municipale : 04 67 36 69 80
- Les Avant-Monts : 04 67 36 07 51
- La gendarmerie : 17
- Les Pompiers : 18 ou 112
appel depuis un portable
- Le SAMU : 15
- La déchèterie : 04 67 36 08 13
- La médiathèque : 04 67 80 79 79

Retrouvez toute l'actualité de Magalas régulièrement mise à jour



sur le site internet de la commune
<https://www.ville-magalas.fr/>



sur l'application ILLIWAP sur vos
smartphones

6. INFORMATIONS

POSE DE LA PREMIERE PIERRE DE L'EHPAD DES ACACIAS (PROJET PRIVÉ)



Ce jeudi 25 novembre a eu lieu la pose de la première pierre du nouvel Ehpad des Acacias, sur le site de l'ancienne cave coopérative.

Cette cérémonie a eu lieu en présence de l'Etat, du Département, de la Communauté de Commune, de la Commune, du groupe Philogéris, du cabinet d'architectes du nouvel Ehpad, accompagné de l'architecte du projet de l'école, ainsi que de nombreux habitants et résidents.

Soutenant ce projet, la commune a mis à disposition pour l'inauguration la salle de Coste Rouge.

En accord avec le groupe Philogéris, la municipalité a planté un olivier, arbre symbolisant la paix.

EAU PLUVIALE



Des travaux de remise en conformité ont été réalisés au rond-point du Pressoir sur le chemin de la Montagne. L'évacuation des eaux pluviales a été rétablie et le bassin de rétention enfin remis en fonction.

A l'angle de l'avenue de la Gare et de la rue de l'Égalité, le poteau électrique a été déplacé ; il obstruait la conduite d'évacuation d'eau pluviale (Ø 500). Celle-ci a été restaurée et le carrefour a été agrandi. (Réalisé par le personnel communal).

EAU ET ASSAINISSEMENT

Le Syndicat Intercommunal Mare et Libron gère plusieurs communes et en particulier pour la partie sud du territoire les communes de :

Laurens, Autignac, Cabrerolles, Faugères, Saint Nazaire de Ladarez, Caussinjoûls, Roquessels et Magalas.

Un nouveau forage dit de «Lacan» a été réalisé à Faugères en 2021 pour assurer l'alimentation en eau potable et sécuriser la production d'eau pour les 8 000 habitants de la partie sud du Syndicat.

Le montant total des travaux s'élève à 483 627, 25 €.

Investissement financé par le Syndicat et subventionné à hauteur de 62 %.



Assainissement : pour faire face à l'augmentation de ces dernières années de la population de Magalas, l'extension de la station d'épuration a été nécessaire afin de passer d'une capacité de 3 500 à 5 000 habitants.

Les travaux ont été réalisés en 2020-2021 pour un montant total de 859 355.64 €.

Investissement financé par le Syndicat et subventionné à hauteur de 40 %.

MAISON MEDICALE (PROJET PRIVÉ)



Dans notre bulletin d'avril 2021, nous vous annonçons que nous accompagnions la structure privée pour la construction de la maison médicale : nous avons aussi soutenu le corps médical en participation avec la Communauté de Communes, pour l'agrandissement des locaux actuels avec l'installation de deux algécos qui permettent l'accueil de deux médecins supplémentaires. En retour, nous avons été destinataires d'un courrier de remerciements de la part des médecins.

Mr Le Maire SIMO-CAZENAVE Jean-Pierre
Mairie de Magalas
La promenade
34480 MAGALAS

Objet : Remerciements à Monsieur le Maire

Monsieur le Maire,

Par la présente, nous tenions à vous remercier sincèrement pour votre réactivité et votre écoute. Grâce aux services conjoints de la Mairie et de la communauté des communes, vous avez trouvé une solution temporaire, nous permettant l'accueil de deux nouvelles médecins généralistes, les docteurs Devaux et Mylonas, au sein du cabinet médical situé dans la zone de l'audacieuse.

L'installation de ces deux nouvelles médecins permet de faire face à l'afflux de plus en plus important, de patients de la commune et de la communauté des communes. L'installation des deux algécos a été la solution la plus rapide et pratique, nous permettant de patienter l'ouverture de la nouvelle maison de santé.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

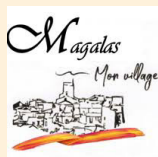
Dr CARDENAS Florian
ADELI = 34 1 02561 7
RPPS = 10 100 955 060

SARAH BODART
Médecin remplaçant
RPPS : 10101715109

Dr Juliette DEVAUX
5 rue de l'audacieuse n°2
34480 magalas
RPPS 10101088956
ADELI 341643401

Le compromis de vente du terrain de la future maison médicale est signé. L'architecte, Mme BEL Christine, va déposer en Mairie le dossier de permis de construire avant le 31/12/2021.

7. TRIBUNES LIBRES



Chères Magalassiennes, Chers Magalassiens,

Vous ne pouvez que nous réjouir de la pose de la 1^{ère} pierre de la nouvelle maison de retraite qui a eu lieu le 25 novembre 2021 à MAGALAS sur le terrain de l'ancienne cave coopérative.

Rappelons cependant, que ce projet avait été initié et finalisé par l'ancienne équipe municipale. **Le permis de construire a été signé en 2018, par l'ancien Maire**, après la levée de nombreux obstacles d'ordre administratifs, juridiques et financiers.

Ce lieu avait été choisi pour sa proximité avec **l'école maternelle actuelle**, afin de faciliter le lien intergénérationnel entre les très jeunes élèves et nos aînés. A noter également, la proximité de la dernière aire de jeu créée fin 2019 et le skate parc existant.

Lors du dernier conseil municipal du 9 novembre 2021, un emprunt de **2 700 000,00 euros sur 40 ans a été voté** pour la création du nouveau groupe scolaire **(nous nous sommes abstenus)**. Cette nouvelle école est-elle réellement une nécessité ? Des salles de classes sont encore disponibles dans l'école actuelle, **avec à proximité**, les installations sportives et culturelles. **Ne serait-il pas enfin judicieux de solliciter l'avis de nos concitoyens ?**

Vous vous souhaitez à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Les élus Magalas Mon Village.



Chères magalassiennes, chers magalassiens

Quand vous lirez ces quelques lignes, le permis de construire de la nouvelle école devrait être déposé.

Le coût de cette nouvelle école sera **supérieur à 5 millions d'euros**. Nos impôts permettront de **rembourser un prêt de 2 millions 700 mille euros sur 40 ans**. Le reste à payer devrait être comblé par des subventions.

Cette charge financière est très importante pour notre commune. De plus, nous laisserons une dette colossale aux générations à venir.

Avons-nous été consultés pour la réalisation de ce projet ?

La réponse est **NON**. Pourtant des événements sportifs, culturels, associatifs et diverses réunions ont bien eu lieu entre les différentes vagues du COVID.

Alors pourquoi ne pas avoir pris le temps de présenter le projet à la population ?

Nous trouvons que l'élaboration de cette nouvelle école va trop vite. La création d'un tel projet est louable et peut s'inscrire dans le développement du village, nous en sommes conscients, mais le but n'est pas d'accomplir **dans la précipitation**. Le but c'est d'accomplir **dans la précision**. Peut-on penser à tout en quelques mois ? Tant d'exemples en France montrent que **la précipitation** n'a pour résultat que **des regrets**.

La liste Vers 1 Nouvel Avenir

Calendrier 2022

www.vacances-scolaires-education.fr

ZONE A

Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

ZONE B

Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg

ZONE C

Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
SAM 1	MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1	VEN 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1
DIM 2	MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2	SAM 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2	VEN 2
LUN 3	JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3	DIM 3	MER 3	SAM 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3
MAR 4	VEN 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4	LUN 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4
MER 5	SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5	MAR 5	VEN 5	LUN 5	MER 5	SAM 5	LUN 5
JEU 6	DIM 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6	MER 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6
VEN 7	LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7	JEU 7	DIM 7	MER 7	VEN 7	LUN 7	MER 7
SAM 8	MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8	VEN 8	LUN 8	JEU 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8
DIM 9	MER 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9	SAM 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9	VEN 9
LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10	DIM 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10
MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11	LUN 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11
MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12	MAR 12	VEN 12	LUN 12	MER 12	SAM 12	LUN 12
JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13	MER 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13
VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14	JEU 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14	MER 14
SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15	VEN 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15
DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16	SAM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16	VEN 16
LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17	DIM 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17
MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18	LUN 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18
MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19	MAR 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19	LUN 19
JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20	MER 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20
VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21	JEU 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21	MER 21
SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22	VEN 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22
DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23	SAM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23	VEN 23
LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24	DIM 24	MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24
MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25	LUN 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25
MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26	MAR 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26
JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27	MER 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27
VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28	JEU 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28	MER 28
SAM 29	MAR 29	MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29	VEN 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29
DIM 30	MER 30	MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30	SAM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30	VEN 30
LUN 31	JEU 31	JEU 31	DIM 31	MAR 31	VEN 31	DIM 31	MER 31	LUN 31	LUN 31		SAM 31

Jours fériés
2022

Jour de l'An
1er janvier 2022

Lundi de Pâques
18 avril 2022

Fête du travail
1er mai 2022

Victoire 1945
8 mai 2022

Ascension
26 mai 2022

Lundi de Pentecôte
6 juin 2022

Fête nationale
14 juillet 2022

Assomption
15 août 2022

La Toussaint
1er novembre 2022

Armistice 1918
11 novembre 2022

Noël
25 décembre 2022